

LES HONORAIRES DE TRANSACTION

Au 1^{er} JANVIER 2022

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC (max)
Inférieur à 50 000 €	11%
De 50 001€ à 100 000 €	10%
De 100 001€ à 125 000 €	9 %
De 125 001€ à 150 000 €	8%
De 150 001 € à 200 000 €	7,50%
De 200 001€ à 250 000 €	7%
De 250 001€ à 350 000 €	6,50%
De 350 001€ à 500 000 €	6%
Au-delà de 500 001€	5,50%

Honoraires de Location : 13€ à 15€ TTC / m² (Etat des lieux compris) suivant communes

Honoraires Gestion Locative : 5% HT soit 6%TTC (Sur encaissements)



Montants TTC (TVA à 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée
Ces honoraires comprennent l'estimation, la commercialisation du bien, l'accompagnement concernant la vente jusqu'à la signature de l'acte définitif.

Aucun honoraire n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

La délivrance d'une note est obligatoire.

Les honoraires de l'agence immobilière ORPI sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les modalités du mandat de vente.

Orpi

Adresses - // 500 agences

Tél. 01 60 08 32 30 - Fax. 01 64 26 45 30

SARL au capital de 7650 € - RCS Meaux 450176219 - Cartes professionnelles n° G 356 et T 1003 délivrées par la Préfecture de Melun

Garantie financière GALIAN - 89, rue de la Boétie - 75008 PARIS - Montant 740 000 €

TVA intracommunautaire FR94450176200019 - N° d'immatriculation ORIAS 080 43 548 www.orpi.com

www.orpi.com